Eau 17 et ses exploitants

Deux modes d’exploitation

Sur proposition des commissions territoriales, Eau 17 confie la gestion courante de son patrimoine à des exploitants de type public (régie RESE) ou privé (délégataires de service public). Chaque exploitant rend compte à l’autorité organisatrice du bon respect des objectifs assignés grâce à un rapport annuel et des indicateurs de performance.

Eau 17 et les exploitants, qui fait quoi?

Eau 17 est l’autorité organisatrice du service d’eau et d’assainissement pour le compte de ses membres.

La régie publique d’Eau 17 créée en 1954, la RESE, est la régie d’exploitation d’Eau 17. Elle est le premier opérateur de production et de distribution d’eau potable sur le département et le premier opérateur en assainissement collectif en zone rurale. La RESE assure les services d’eau sur 75 % du territoire de la Charente-Maritime et dessert plus de 40 % de la population.



Répartition des missio exploitants
©EAU 17

TROUVER QUI EST L'EXPLOITANT DE VOTRE COMMUNE

EAU 17

131 cours Genêt
CS 50517 - 17119 Saintes Cedex

05 46 92 72 72